

## COMPTE-RENDU 3<sup>EME</sup> CONSEIL D'ECOLE

BIGNOUX, LUNDI 30 JUIN 2014

### Ont été invités :

Mme Montels, Inspecteur de l'Education Nationale  
Mr Garcia, maire de Bignoux  
Mr Thévenet, adjoint chargé des affaires scolaires  
Mmes et Mr les représentants des parents d'élèves  
Mme Giroire Revalier, membre du RASED  
Mmes et Mr les enseignants de l'école

### Sont excusés :

Mme Montels, IEN  
Mme Giroire Revalier, psychologue scolaire  
Mme Senellier, Mme Scodellaro et Mme Auras, représentantes des parents  
Mme Blondel et Mme Certain, enseignantes

### Sont présents :

Mr Thévenet, adjoint chargé des affaires scolaires  
Mme Lassus, équipe municipale chargée des conseils d'école  
Mme Bonnet, Mme Brosset, Mme Colin, Mme McDonnell, Mr Bourriaud, enseignants  
Mme Chatelier, Mme Villard, Mr Lebault, représentants des parents  
Mme Colinet et Mme Royoux, ATSEM

Début de séance à 18h30

### Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Préparation de la rentrée : organisation de la semaine scolaire, prévision des effectifs et répartition
- ✓ Bilan des dernières actions
- ✓ Relations école/mairie
- ✓ Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ Questions diverses

---

### 1. Préparation de la rentrée : organisation de la semaine scolaire, prévision des effectifs et répartition

#### Organisation de la semaine scolaire

Le calendrier scolaire pour l'année à venir est affiché sur le tableau. Il peut également être consulté sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) et sera distribué dans les cahiers à la rentrée.

[5matinees.education.gouv.fr](http://5matinees.education.gouv.fr) est un site créé par le ministère de l'éducation pour répondre aux questionnements par rapport à la nouvelle organisation de la semaine scolaire ; on y trouve notamment la lettre de Benoît Hamon adressée aux parents.

Pour l'école de Bignoux :

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)		
lundi	9h-12h	13h30-16h
mardi	9h-12h	13h30-16h
mercredi	9h-11h	APC 11h-12h
jeudi	9h-12h	13h30-16h
vendredi	9h-12h	13h30-16h

Le mercredi, la récréation serait positionnée de 10h45 à 11h.

APC : Ces activités restent facultatives. Comme pour les années précédentes, les enseignants feront passer aux parents en début d'année une demande d'autorisation pour l'année. Puis les parents seront informés pour la période si leur enfant est concerné ou pas pour l'APC et pour quel objectif.

Les enfants fonctionneront en groupe restreint, ce sera plutôt du soutien ou de l'aide à la méthodologie.

Pour la première période, les APC concerneront les MS et GS sur des activités de motricité fine (découpage, tenue du crayon).

L'organisation de la semaine a été validée par l'IA pour l'année 2014-2015. Les horaires et la place des APC notamment, pourront être revus en fin d'année prochaine.

Ce temps d'APC est effectivement positionné sur le temps des activités périsco que proposera la mairie, et les enfants concernés par l'APC ne pourront peut-être pas bénéficier de ces ateliers. Fort dommage au vu de l'objectif premier des activités périscolaires : ouvrir au plus gd nombre d'enfants le sport, la culture....

### Prévision des effectifs et répartition

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2013/2014)	3	12	12	14	16	15	11	11	11	105
Prévision (2014/2015)	3	3-1 10 (+1 ?)	12 -1	12 -1	14	16 -1	15 -2	11+1	11	
	3	12 (ou 13)	11	11	14	15	13	12	11	102 (ou 103)

Accueil des PS : Mme Bonnet a invité les nouveaux élèves et leurs parents dans sa classe pour un moment d'échanges et de visites mardi 1<sup>er</sup> juillet.

Rentrée de 3 TPS dès septembre. Une rentrée en janvier n'est pour l'instant pas prévue mais pourra être étudiée au cas pas cas.

Tous les élèves seront à la rentrée dans le niveau supérieur : pas de redoublement ni de saut de classe.

### Organisation pédagogique à 5 classes

TPS-PS ; MS-GS ; CP-CE1 ; CE1-CE2 ; CM1-CM2

TPS-PS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
3 + 12 (ou 13)	11 + 11	14 + 6	9 + 13	12 + 11

Cette organisation est sous réserve des mouvements, départs ou arrivées d'élèves. Les listes d'élèves ne seront affichées que quelques jours avant la rentrée.

#### Changement dans l'équipe pédagogique :

Mme Blondel prend une année de disponibilité, nous la remercions pour tout ce qu'elle a pu apporter à l'école.

Mme McDonnell sera à 75% et nous ne savons pas à ce jour qui fera son complément de service.

Idem pour la journée de décharge de direction : un grand merci à Mme Certain à qui nous souhaitons d'obtenir un poste pas trop éloigné de ses attentes.

- Mme Bonnet : classe des TPS-PS
- Mme Brosset : classe des PS-MS
- Mr Bourriaud : classe des CP-CE1
- Mme McDonnell et ? : classe des CE1-CE2
- Mme Colin et ? : classe des CM1-CM2

### 2. Actions pour l'année 2013-2014

- Romagne : que du positif

99 élèves sur 105 sont partis ; ce n'est pas l'aspect financier qui a été avancé par les familles qui n'ont pas fait partir leur enfant.

Un grand merci aux différents financeurs : à la mairie, à l'APE, aux parents pour leur confiance.

Une soirée photos est envisagée à la rentrée

date : vendredi 12 septembre

lieu : salle socio-culturelle (à voir avec la danse)

- expo de fin d'année : retour positif des parents qui ont apprécié la diversité et l'originalité des productions

- soirée musique par les CE et CM : positif

représentation après une douzaine de séances avec des étudiants du CFMI

- USEP : encore des rencontres la dernière semaine d'école ; ces moments restent appréciés des élèves et des enseignants : échanges, rencontres...

Concernant les dates de ces manifestations, l'équipe enseignante est surprise de la réaction des parents.

Les dates apparaissent, bien en avance, dans les comptes-rendus de conseil d'école qui sont affichés sur le tableau (marché de Noël annoncé le 14/11, dates du défilé de printemps et de l'expo annoncées le 18/03). Le rappel de la date et le lieu sont redonnés dans les cahiers quelques jours avant la manifestation.

Concernant la fin des APC, les enseignants ont présenté leurs excuses. Les quelques enfants dont les parents n'étaient pas à la grille ont pu attendre leurs parents avec les enseignants.

### 3. Relations école/mairie

L'école a reçu courant mai le budget alloué par la mairie pour 2014. La directrice remercie la municipalité d'avoir augmenté le crédit consacré aux fournitures et d'avoir accepté le report pour l'achat de manuels.

Les enseignants se plaignent du « nouveau » photocopieur. La mise en réseau est appréciée mais les incidents « bourrage » entraînent une consommation excessive de papier.

5 nouveaux ordinateurs arrivent (1 pour chaque classe) + 1 vidéo-projecteur pour la classe des CM1-CM2. Des travaux dans la grande salle et dans le bureau seront réalisés pendant l'été (peinture et sol).

#### 4. Bilan du compte coopé OCCE

Solde créditeur au 31/05/2013 = 3969.44 euros  
reste à régler le solde de Romagne : 3298.90 euros  
Restera environ 670 euros

Le bilan du compte se fera le 31 août.  
Il est consultable sur demande auprès de la directrice.

La directrice rappelle que la participation familiale à la coopérative reste facultative. Elle est demandée en début d'année aux familles (12 € pour un enfant scolarisé dans l'école, 18 € pour deux enfants ou plus). Elle permet d'améliorer l'ordinaire de l'école et sert à financer sorties, achats de livres...

#### 5. Questions diverses

La distribution des publicités (assurance scolaire, abonnements magazines, clubs sportifs...): les enseignants mettent à disposition des familles les différents documents qui leur sont remis ; les familles ont la liberté de donner suite ou pas.

Election des représentants des parents d'élèves : Le rôle des représentants sera présenté lors des réunions de rentrée dans les classes.

Mme Colin demande l'aide des parents pour la mise sous pli du matériel de vote.

Sieste des maternelles : A la demande des familles et pour respecter au mieux le rythme des enfants, depuis septembre 2013, les « petits » sont couchés au dortoir à 13h30. Le lever est échelonné suivant le réveil de chacun, et l'enfant rejoint alors Mme Bonnet et le groupe de « moyens ».

Les « grands » sont en classe avec Mme Brosset.

Pendant la première période de l'année, les « moyens » bénéficient d'un temps de sieste au dortoir. A la demande des parents ou suite à la suggestion faite par l'enseignant, en respectant au maximum le rythme biologique de chaque enfant, ce temps de sieste est remplacé par un temps de repos plus bref sur des tapis dans la classe. A l'issue de ce temps de repos, un temps d'activité est prévu pour chaque enfant.

Ecole / Cantine / Laïcité : L'école est laïque. Les faits religieux peuvent être décrits et analysés dans le respect des croyances de chacun. Leur enseignement s'inscrit naturellement dans le cadre de la laïcité.

Souhaiter « Joyeuses Pâques » ou « Joyeux Noël » par l'intermédiaire du menu de cantine doit être perçu comme le partage d'une culture commune plutôt qu'une incitation envers une religion.

Les membres du Conseil d'école souhaitent de bonnes vacances aux élèves et à leur famille.

fin de réunion : 20h30

Relecture  
Sophie Villard pour les représentants de parents

La présidente  
Lydia Colin